


# Que deviennent les données stockées sur nos objets connectés ?

 <p><b>Le Net Expert</b> <b>INFORMATIQUE</b> Protection des données personnelles Sécurité Informatique - Cybercriminalité</p> <p>vous informe...</p>	<h2>Que deviennent les données stockées sur nos objets connectés ?</h2>
---	---

**Une équipe de France 2 a enquêté sur ces objets connectés qui ont envahi notre quotidien et conservent nos données personnelles.**

Chaque jour, 5 millions de Français prennent le pouls de leur santé à l'aide de leurs objets connectés qui engloutissent des informations sur leurs utilisateurs. Ces données sont envoyées via Internet sur un serveur stocké dans un lieu ultra-sécurisé, le data-center, constitué de milliers d'ordinateurs. La protection de ces données dépend de la législation du pays où elles sont conservées. « Si vous avez de la chance, vos données atterriront en France dans un data-center comme celui-là, dans la réglementation française qui est très protectrice. Si vous n'avez pas de chances, elles atterriront aux États-Unis ou ailleurs », commente Arnaud de Bermingham, directeur des services d'hébergement Online.

### **Les internautes exposés à la publicité ciblée**

Aux États-Unis, l'administration peut librement accéder à vos données personnelles sous couvert de sécurité nationale. En France, les fabricants d'objets connectés doivent obtenir le consentement des utilisateurs et garantir leur sécurité contre le piratage. Subsiste toutefois le risque de voir ses données vendues à des fins mercantiles. La loi interdit toutefois l'utilisation de ces données par la sécurité sociale ou les assurances.

### **La vidéo de FranceTV Info pour mieux comprendre le phénomène**

Après cette lecture, quel est votre avis ?  
Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source :  
[http://www.francetvinfo.fr/economie/medias/video-que-deviennent-les-donnees-stockees-sur-nos-objets-connectes\\_757247.html](http://www.francetvinfo.fr/economie/medias/video-que-deviennent-les-donnees-stockees-sur-nos-objets-connectes_757247.html)  
Par France 2